

Portage des repas à domicile



Vous habitez Gardouch, vous êtes dans une incapacité physique temporaire, vous ou un de vos proche avez plus de 70 ans ?

Vous pouvez bénéficier du service de portage de repas mis en place par la commune.

Le repas chaud est confectionné au restaurant municipal puis conditionné dans des barquettes entreposées dans un récipient isotherme appelé thermorette. L'agent chargé de la distribution dépose la thermorette du jour et reprend celle de la veille.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie au 05 61 81 60 97.